



## COURSE DE BOÎTE À SAVON DE SAINT-PHILIPPE

*2<sup>e</sup> Édition*

**Samedi 23 mai 2020**

### CATÉGORIES

Course jeunesse – 5 à 17 ans	Course adultes – 18 ans et plus
<b>Normes de fabrication à respecter</b>	<b>Normes de fabrication à respecter</b>
Maximum 48 pouces (122 cm) de large	Maximum 60 pouces (152 cm) de large
Maximum 96 pouces (214 cm) de long	Maximum 96 pouces (244 cm) de long
Le dessous de la boîte à savon doit être à au moins 4 pouces du sol (10 cm)	Le dessous de la boîte à savon doit être à au moins 4 pouces du sol (10 cm)
Maximum 48 pouces (122 cm) de haut	Maximum 60 pouces (152 cm) de haut

### NORMES À RESPECTER

- Une boîte à savon peut avoir jusqu'à deux (2) conducteurs. Afin de ne pas retarder le déroulement de la course, les conducteurs partageant la même boîte à savon devront l'indiquer clairement dans les formulaires d'inscription des participants.
- Une boîte à savon respectant les normes de fabrication de la course «Jeunes» peut participer à la course «Adultes». L'inverse n'est PAS permis.
- Les équipes doivent être composées de minimum deux (2) personnes pour la course «Adultes». Les équipes pour la course «Jeunes» doivent être composées d'un participant mineur et d'un (1) adulte de 18 ans et plus. Pour chacune des catégories, un maximum de 4 membres est autorisé.
- La boîte à savon devra comporter un système de freinage efficace et sécuritaire permettant un arrêt rapide et sans perte de contrôle (il est recommandé de monter le frein au sol ou à l'arrière de la boîte à savon).
- Le système de direction doit OBLIGATOIREMENT être doté d'un volant minimal de 6 pouces. La conduite par deux cordes, sans volant, est INTERDITE.
- La boîte à savon doit comporter quatre (4) roues dont le diamètre peut varier entre 4 (10 cm) et 29 (74 cm) pouces.



- Toutes les composantes de la boîte à savon doivent être solidement fixées. Les poids ajoutés doivent être fixes et sécuritaires. Rien ne doit pouvoir bouger en cas de perte de contrôle ou d'impact.
- Les pare-brise en verre ou en plexiglas ou autre plastique sont INTERDITS.
- Aucun verre n'est permis, sauf la fibre de verre.
- Le recouvrement en métal (tôle) est INTERDIT. Toutefois, sera permis; une structure en métal solide, dépourvue de parois coupantes ou pointues, et qui seront considérées sécuritaires pour le participant et le public, à la suite d'une inspection effectuée par le comité organisateur.
- Les miroirs sont INTERDITS.
- La course de boîte à savon de Saint-Philippe est une course par gravité : aucun moteur n'est permis (électrique, essence, pédale, etc.) ni source d'énergie entreposée ou liée à des sources externes (batterie).

## RÈGLEMENTS

Dans le but d'atteindre des objectifs de sécurité, tous les participants devront respecter les règles énumérées ci-après. Les règles utilisées servent de guides et ne représentent en aucune façon une garantie contre les blessures pouvant survenir aux participants, responsables de courses, spectateurs ou autres lors de la tenue de l'événement.

1. Le port du casque protecteur est OBLIGATOIRE. Le casque doit être bien attaché en dessous du menton (bien ajusté lors de l'inspection et de la course).
2. Le coureur doit protéger ses pieds et ne peut courir pieds nus.
3. Les costumes (qui sont fortement suggérés pour rendre les courses plus amusantes) ne doivent pas comporter de risque de rester coincé ou accroché dans la boîte à savon ou accroché à cette dernière. Les costumes ne doivent pas obstruer la vue et ne doivent pas poser des risques d'étouffement.
4. Les câbles d'acier doivent être bien attachés avec deux serre-câbles à chaque extrémité et des tendeurs solides maintiennent les câbles avec une bonne tension.
5. Un dégagement de 7 pouces minimum est requis devant le visage du conducteur.



## LE JOUR DE LA COURSE

- Les descentes sont chronométrées, c'est le nez de la boîte à savon qui active le chronomètre au départ et à l'arrivée.
- Un formulaire de consentement devra être signé avant le jour de la course par tous les participants. Pour les participants de la course «Jeunes», ce formulaire devra être signé par le parent ou l'autorité parentale. Il s'agit d'une condition essentielle à la participation. Prenez note que la supervision et la responsabilité des participants sont attribuables uniquement et entièrement aux parents/tuteur légal ou à l'adulte responsable.
- Des points bonus seront attribués, à la discrétion du jury, aux participants ayant fait preuve de créativité et d'originalité dans la fabrication/décoration de la boîte à savon et qui seront costumés.
- Les matériaux recyclés, réutilisés et recyclables sont grandement encouragés.
- Les positions de départ seront déterminées par groupe d'âge pour les participants jeunes et au hasard pour les participants adultes.
- Le comité organisateur se réserve le droit, à sa discrétion, de refuser une boîte à savon qui ne respecte pas les normes de fabrication et/ou qui ne respecte pas les règles de sécurité.
- Les boîtes à savon seront inspectées OBLIGATOIREMENT avant la course par les officiels de course (nommés par l'organisation) et peuvent l'être à tout autre moment; aucun commentaire ou remarque déplacée ne sera toléré, sous peine d'expulsion.
- Toute boîte à savon ayant subi un accident devra être vérifiée par les officiels de course avant de réintégrer la course.
- Le comité organisateur se réserve le droit, à sa discrétion, de disqualifier un participant ayant nui à la descente d'un autre participant, dans tel cas, ce dernier pourra recommencer sa descente.
- Le comité organisateur a le pouvoir de disqualifier tout participant ou boîte à savon si :
  - la boîte à savon est construite de façon non sécuritaire ou non réglementaire
  - la conduite est dangereuse
  - l'aspect visuel de la boîte comporte des éléments jugés injurieux, diffamatoires, obscènes, offensants, discriminatoires, racistes, violents, sexistes, comportant du matériel illégal ou violant la propriété intellectuelle.
  - le participant a un comportement antisportif ou un langage abusif



- La Course de boîte à savon de Saint-Philippe a lieu beau temps, mauvais temps. Cependant, elle peut être remise au dimanche suivant (24 mai), ou annulée, en tout ou en partie, par le comité organisateur s'il juge que les conditions météorologiques rendent périlleux l'événement. Dans un tel cas, aucune compensation ne sera accordée aux équipes ne pouvant y participer.

#### **INSCRIPTION :**

Tous les participants sont invités à s'inscrire à l'avance. Le formulaire d'inscription est disponible dans les bâtiments municipaux, et en ligne. Il peut être déposé, sur les heures d'ouvertures, au Complexe Élodie-P.-Babin ou transmis par courriel ou par la poste, à l'attention de Valérie Racine Dubé, [vracine@ville.saintphilippe.quebec](mailto:vracine@ville.saintphilippe.quebec)

Prendre note que les inscriptions peuvent être refusées le jour de la course.

#### **DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE**

9 h à 10 h	Arrivée des participants – Inscription et inspection du bolide
10 h 30	Premier départ - catégorie jeunes
11 h 15	Premier départ – catégorie adultes
12 h	Dîner et animation (12 h à 14 h)
13 h 30	Remise des prix
14 h	Clôture

#### **PRIX (à déterminer)**

Catégorie jeunes	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Catégorie adultes	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>